

IL ÉTAIT UNE FOIS LE MAROC - SYNOPSIS

I. LE MAROC TRADITIONNEL

Le Maroc traditionnel, celui qui prévalut durant les derniers siècles précédant la période du Protectorat et de la modernisation n'est pas celui du Moyen Âge, époque où se tinrent les grandes invasions d'Espagne. Ce Maroc, le traditionnel, en fut un qui, comme la majorité des pays du monde arabe, vivait dans un état de léthargie et de stagnation tant au plan technologique qu'économique, à comparer avec l'Europe que la Renaissance et la découverte de l'Amérique avaient revitalisée. Ce Maroc fut souverain et résista aux pressions exercées par l'Empire ottoman qui s'étendit jusqu'à l'Algérie, pays voisin. Le sultan en fut l'autorité suprême, mais la succession des monarques se fit rarement sans heurts. Pourtant, les tensions domestiques étaient grandes. Dans les régions de l'intérieur, la dissidence fut importante car certaines populations voulaient se soustraire à l'impôt du gouvernement central, c'est-à-dire au Makhzen. Le sultan devait prendre en considération les opinions religieuses des docteurs de la loi coranique, les oulémas, les ambitions des tribus de même que les rivalités intertribales, ainsi que les pressions militaires de l'Espagne et du Portugal sur ses côtes. Jusqu'au XIX^e siècle, la piraterie régna tant sur les flancs de l'Atlantique que sur la côte de la Méditerranée. Elle donna lieu au commerce lucratif d'otages chrétiens et maures.



Peinture de Delacroix

Quelques mots encore sur le plan de cette première partie : nous y présentons le régime monarchique, la place de l'islam dans la société ainsi que la dimension berbère du Maroc. Un bon nombre de croyances populaires furent décrites par des voyageurs européens qui préférèrent y voir là un certain exotisme. Ces descriptions qui ont été relatées ne devraient en aucune manière chasser de l'esprit du lecteur la richesse spirituelle de l'islam tant au plan des convictions qu'au regard de la morale. Nous présentons également deux mouvements islamiques qui, bien que marginaux, ont joué un rôle important : celui du salafisme qui symbolisa le retour aux sources de l'islam dans un esprit émancipateur et au sujet duquel certains intellectuels musulmans ne demeurèrent pas insensibles, et celui des Sanoussi qui fut pour sa part essentiellement actif en Libye et au Sud de la Libye. La raison pour laquelle il en est fait mention est que la littérature coloniale lui a imputé (à dessein?) une importance disproportionnée allant bien au-delà de sa zone d'influence. Par ailleurs, le regard que les visiteurs marocains portèrent sur l'Europe est en soi révélateur.

Nous avons choisi de décrire les règnes de deux souverains de la dynastie alaouite : celui de Mohamed Ben Abdallah qui ouvrit le Maroc aux échanges commerciaux sur la scène internationale et celui de son fils Moulay Yazid dont la cruauté devint une légende de son vivant. Le premier de ces deux souverains parvint à consolider son empire; le second en dilapida les richesses et exerça des répressions vindicatives. Chacun d'entre eux représente des parangons diamétralement opposés du pouvoir absolu dans ce qu'il peut avoir de constructif ou de tyrannique. Précisons que le second s'est encore bien plus démarqué du comportement de la majorité des sultans de la dynastie des Alaouites.

Ce chapitre conclut sur la prise de conscience d'un nouveau rapport de forces entre le Maroc et les puissances européennes affermisses par la révolution industrielle.

Au cours des derniers siècles, les rapports des pays européens avec le Maroc sont bien documentés, mais dans une perspective européenne. Ils portent essentiellement sur les points suivants : les captifs de la piraterie, les naufragés dont certains furent réduits à l'esclavage, les renégats et les opérations militaires. La majorité de ces témoignages illustrant cette époque ont porté sur plusieurs siècles, donnant des Maures, ces non-Chrétiens, une description peu reluisante puisqu'ils y étaient dépeints comme de cruels barbares. Ces récits de voyage ne constituent pas l'Histoire proprement dite (leur analyse par des chercheurs reste encore à faire) mais en font néanmoins partie. C'est au lecteur qu'il reviendra de faire la juste part des choses – en mettant de côté leur teneur sensationnaliste – et de se faire une idée plus juste de ce que fut le Maroc traditionnel.



Conteur arabe, 1921

II. LES JUIFS AU MAROC AVANT LE PROTECTORAT

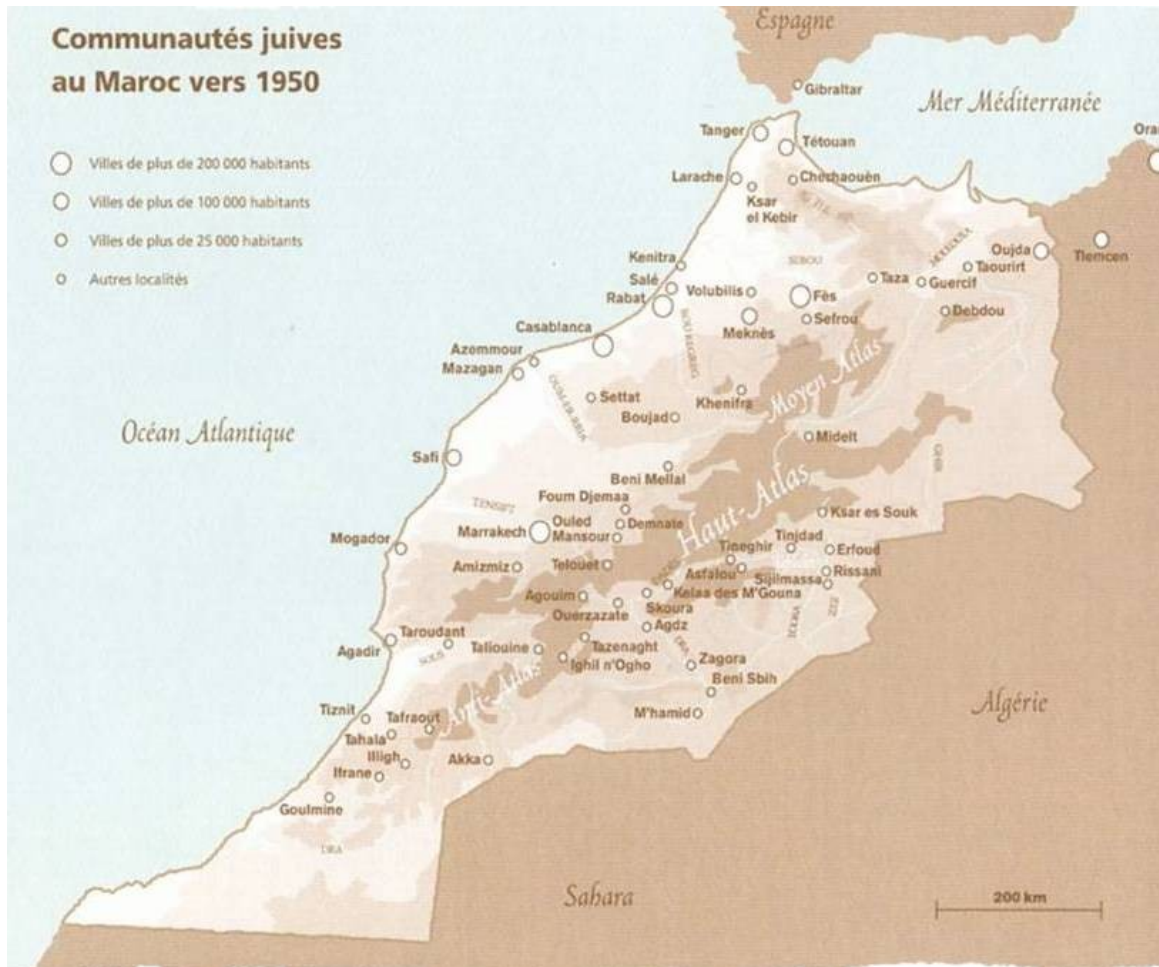
Bien des personnes ayant entretenu des relations avec les Juifs et les Musulmans du Maroc durant le Protectorat auront du mal à reconnaître le portrait de ce que fut jadis, au quotidien, la vie des Juifs du Maroc : peu enviable, elle regorgeait d'indignités et d'humiliations institutionnalisées. Les voyageurs se demandaient comment les Juifs parvenaient à survivre ainsi. Il faut là encore prévenir le lecteur de ce que les voyageurs ne pouvaient – le plus clair du temps – décrire que superficiellement les rapports judéo-musulmans. Il n'en demeure pas moins que les chroniqueurs juifs de l'époque ont maintes fois déploré les conditions difficiles de l'exil qu'ils finirent par admettre comme une fatalité.

Il existait cependant un petit noyau de notables juifs qui bénéficiaient de la confiance du souverain et qui, de ce fait, jouissaient d'un statut de privilégiés. Toutefois, il suffisait d'un simple caprice du sultan pour qu'ils paient de leur vie ledit privilège.

Au XIX^e siècle, la communauté mondiale qui prit connaissance de la condition des Juifs du Maroc s'en émut. Une petite minorité d'entre eux jouissaient de la protection consulaire qui leur conférait une certaine immunité. La course à l'obtention de la protection consulaire ne fut pas seulement le propre des Juifs, mais aussi des Musulmans. Par ailleurs, et toujours au XIX^e siècle, la faiblesse du pouvoir central du Maroc rendit le pays vulnérable au regard des puissances européennes dont l'appétit de nouvelles colonies riches en ressources naturelles ne fit que s'accroître.

L'occidentalisation de la communauté juive se fit graduellement, à la suite des échanges commerciaux croissants avec l'Europe, mais surtout en raison de l'implantation du réseau des écoles francophones de l'Alliance Israélite Universelle. Dès le début du XIX^e siècle, l'idée d'un sionisme moderne commença à germer et finit par

représenter l'aboutissement naturel de l'émancipation de la communauté juive du Maroc.



Les grandes lignes du plan de cette seconde partie sont établies comme suit : Ce second chapitre donne une description du statut traditionnel des Juifs (et des Chrétiens) dans des pays régis par la loi islamique. Le rôle des diplomates juifs, dont celui des Pallache, y est décrit avec un certain souci du détail car il met en évidence la contribution des Juifs à l'endroit de la diplomatie marocaine. De façon générale, la vie juive s'est inscrite dans les préceptes de la loi mosaïque mais aussi lors des pèlerinages auprès de tombeaux d'hommes réputés être des saints. Puis une liste de témoignages suit, portant sur la condition des Juifs dans le Maroc traditionnel : habitat exigu; violences en temps de troubles politiques ou lors du décès

d'un souverain; vexations relevées par les visiteurs étrangers tout au long des derniers siècles; témoignages émanant des chroniques hébraïques; conversions forcées. L'Europe commence à s'intéresser au Maroc et à la situation de ses Juifs. Les plus nantis parmi eux – et aussi parmi les Musulmans – bénéficient de la protection consulaire qui les met à l'abri de l'impôt et de la justice locale. Ainsi, un bon nombre d'entre eux aspirent à s'en prévaloir. Le statut de protégé consulaire est régulé par la Conférence de Madrid de 1880. Il faut noter que la presse de Tanger – juive en majorité – jouit d'une grande liberté, ce qui permet d'articuler le besoin d'émancipation des Juifs du Maroc. C'est au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle que le réseau scolaire francophone de l'Alliance Israélite Universelle (A.I.U.) s'établit au Maroc et que commence une mutation culturelle et linguistique des Juifs du Maroc. Malgré de grandes difficultés, le sionisme fait son chemin dans l'esprit des Juifs du Maroc et certains considèrent qu'il peut devenir bien plus qu'un rêve.



Juifs de l'intérieur, Juifs citadins et Juifs occidentalisés

III. LES CONTACTS ENTRE LE MAROC ET LES PAYS EUROPEENS AU XIX^E SIECLE

La conquête de l'Algérie au XIX^e siècle marqua le début de l'ère coloniale. Pour empêcher le Maroc de venir en aide à son voisin algérien, la France intervint en dépêchant la marine française pour bombarder les villes de Tanger et de Mogador. Son armée stationnée en Algérie infligea une défaite cuisante à l'armée marocaine lors de la bataille d'Isly. Le pouvoir marocain prit alors conscience de sa faiblesse au plan militaire. Ne voulant pas demeurer en reste, l'Espagne se lança dans la guerre contre le Maroc en 1860. L'Angleterre mit en jeu sa politique traditionnelle d'équilibre des forces en se faisant accepter comme puissance de médiation. L'objectif premier de l'Angleterre était de continuer d'exercer son contrôle sur le détroit de Gibraltar, relais qui, avec le canal de Suez, étaient les garants de l'accès à la perle de l'Empire : l'Inde. L'Allemagne intervint avec fracas pour exiger sa part de colonies, mais la France et l'Angleterre l'en empêchèrent.



Moses Montefiore

Le Maroc était à l'image de l'Empire ottoman que l'on disait être l'homme malade de l'Europe. Il n'était plus la puissance militaire du passé. Sur la scène domestique, ses défaites militaires alimentèrent la dissidence. Les épidémies et les crises de disette accrurent le mécontentement général. L'insécurité régnait. Les Juifs tout comme le petit peuple en furent les premiers à en pâtir. De puissants contestataires du sultanat marocain allaient affaiblir encore plus le pays.

Au début du XX^e siècle, la France troqua l'Égypte à l'Angleterre en échange d'une liberté d'action au Maroc, qu'elle partagea avec l'Espagne. Les dés en étaient donc jetés. Le long chapitre des ambitions et des rivalités enchevêtrées des puissances – commerciales et stratégiques pour la Grande-Bretagne, politiques et historiques de l'Espagne, territoriales et économiques de la France, économiques et impériales pour l'Allemagne – touchait à sa fin. L'institution du protectorat ne fut plus qu'une question de temps...

Le plan de cette troisième partie s'ouvre sur la description des rivalités coloniales européennes. La France occupe l'Algérie en 1830 et exerce des pressions sur le Maroc pour qu'il ne prête pas main-forte aux Algériens. Les batailles d'Isly contre l'armée française en 1844 puis contre l'Espagne en 1860 obligent les Marocains à admettre la supériorité militaire des Européens et à verser des indemnités considérables à l'Espagne. Les forces navales européennes ont mis fin à la piraterie d'antan. L'Angleterre joue un rôle diplomatique discret mais efficace et les représentants britanniques Drummond Hay père et fils bénéficieront de la confiance des souverains. L'Allemagne tente de faire son entrée avec fracas, mais elle est habilement écartée d'une mainmise sur le Maroc. Dans ce pays affaibli du XIX^e siècle, les contestataires de l'autorité s'affirment au grand jour : banditisme de Raïssouli, contestation de la couronne par Bou Hmara, ostensible puissance du chérif d'Ouezzane et opposition religieuse d'Al-Kettani. Le sultan Abdelaziz est évincé par son frère Abdelhafid. Suite à

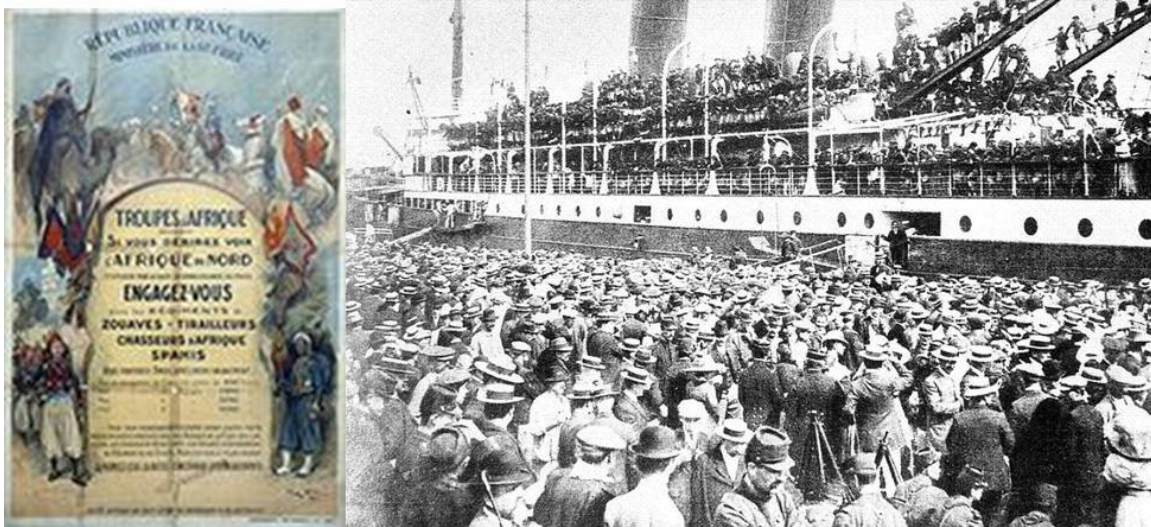
l'assassinat d'une dizaine de Français, Casablanca est bombardée en 1907 et l'armée française en profite pour pénétrer plus avant au Maroc. Encerclé par des rebelles à Fès, le sultan Abdelhafid fait appel à l'armée française et se voit contraint de signer en 1912 un traité de Protectorat.



Les sultans rivaux : Abdelaziz et Abdelhafid

IV. LE PROTECTORAT

Le Protectorat fut entériné à Fès en 1912, mais l'armée française ne finit l'occupation du Maroc que vers 1932, en raison de l'opposition des populations de l'intérieur. Néanmoins, lors de la Première Guerre mondiale, des dizaines de milliers de Marocains s'engagèrent aux côtés des Français pour combattre l'Allemagne. Le Rif se souleva et Abd El-Krim y institua la République du Rif. Ce soulèvement ne put être réprimé qu'en 1925, soit une fois que plusieurs centaines de milliers de combattants tant français qu'espagnols intervinrent massivement. Dans les faits, la Résidence outrepassa le mandat de supervision que lui conférait l'entente du Protectorat pour gouverner le Maroc *de facto*.



Affiche d'époque et embarquement pour le Maroc

Le souverain Moulay Youssef signa les dahirs qui lui furent soumis : il en alla ainsi du dahir berbère confirmant la justice coutumière - non islamique - pour les Berbères du Maroc. Les nationalistes s'en saisirent comme d'un prétexte pour en faire l'objet d'un ralliement contre la France. Aussi, ce dahir fut révoqué. Il en fut

également ainsi lorsque le sultan signa les lois racistes du gouvernement de Vichy qui collaborait avec l'Allemagne nazie avant de faire preuve de réticence par la suite. La Seconde Guerre mondiale mit en évidence l'absurdité d'un Maroc combattant aux côtés des Alliés et à qui on demandait de changer d'alliance. Par ailleurs, le sultan reçut de grands encouragements de l'Amérique qui, au nom même de la liberté, s'opposait au maintien des colonies. Il commença par refuser de signer les dahirs qu'on lui soumettait et alla jusqu'à réclamer l'indépendance lors de sa déclaration de 1947 à Tanger. Son appel eut un énorme retentissement. La volonté d'indépendance du peuple marocain sous l'égide du sultan Ben Youssef devint inéluctable.

Les pressions exercées par la Résidence allèrent jusqu'à faire exiler Ben Youssef et chercher un nouveau sultan pour le remplacer. Or, ces pressions ne firent que renforcer la résolution des nationalistes de tous bords. La Résidence réalisa alors que le terrorisme exercé par des nationalistes radicaux et que les mesures antiterroristes de l'armée française n'aboutiraient pas. Aussi le gouvernement français fit-il rappeler le souverain de l'exil où il avait été confiné. Le sultan Ben Youssef revint au Maroc dans la liesse générale et fut nommé Mohamed V, roi du Maroc.

Le plan de cette quatrième partie se dessine de la façon suivante : ce chapitre débute par l'œuvre du général Lyautey qui a profondément marqué de son empreinte les rapports entre la cour du sultan et l'autorité du Protectorat (la Résidence), au point où des dizaines de milliers de volontaires marocains s'engagèrent au cours des Première et Seconde Guerres mondiales. Dans l'intervalle qui sépare les deux guerres mondiales, la révolte d'Abd El Krim dans le Rif au Nord du Maroc ne put être matée qu'après l'intervention de plusieurs centaines de milliers de soldats espagnols et français. Le Maroc se modernise et la présence française met fin à l'insécurité qui régnait avant leur arrivée. Ceci est un grand soulagement pour la

population et tout particulièrement parmi les Juifs. Le mouvement des nationalistes marocains commence à s'affirmer et prend appui sur la contestation du dahir berbère cherchant à soustraire les Berbères à la loi islamique pour articuler ses revendications. La défaite de la France en 1940, l'établissement du régime raciste de Vichy, le débarquement américain et la position anticoloniale des États-Unis vont relativiser la puissance de la France aux yeux des Marocains. Dans une déclaration faite à Tanger en 1947, le sultan demande à mettre fin au Protectorat. La Résidence tente la manière forte mais en vain. Exilé en 1953, le sultan revient au Maroc dans l'allégresse générale et est proclamé roi. Durant le Protectorat, la communauté juive continue son processus de francisation. Combattue par la Résidence et aussi par les dirigeants de l'Alliance Israélite Universelle, la mouvance sioniste prend néanmoins de l'ampleur et, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle gagne les cœurs et les esprits.



*Moulay Youssef en exil à Madagascar
puis en visite officielle à Casablanca*

V. AU LENDEMAIN DE L'INDÉPENDANCE

Le Maroc fit ses premiers pas dans la démocratie et le roi Mohamed V assumait un rôle d'arbitre entre les mouvances socialiste et nationaliste avant de prendre la direction du gouvernement. L'arabisation du pays fut amorcée et le Maroc se joignit à la Ligue arabe. Sous le règne d'Hassan II, le Parlement fut révoqué. Le roi régna alors en maître et échappa à de nombreux attentats. Sous Mohamed VI, des mesures d'ouverture à la liberté d'expression et au libre cours des idées contribuent à faire en sorte que la démocratie soit assumée par le peuple.

Avant l'indépendance du Maroc, près de 90 000 Juifs quittèrent le pays pour aller s'établir en Israël. Beaucoup le firent par idéalisme, d'autres craignaient le retour de la période d'instabilité et d'insécurité qui avaient régné avant le Protectorat et dont ils avaient été jadis les victimes premières. Or, l'indépendance du Maroc se fit dans la joie et lorsqu'un Juif fut nommé ministre du Gouvernement en 1956, l'euphorie fut à son comble.

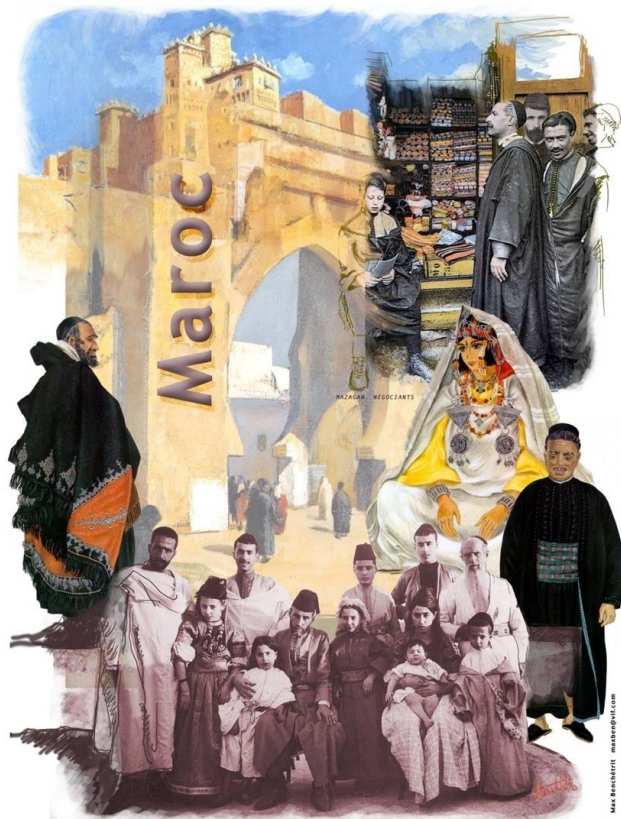


Toutefois, l'adhésion du Maroc à la Ligue arabe le 1^e octobre 1958 fut accompagnée par une hargne antijuive des plus prononcées dans la presse politisée. Aussi 29 000 autres Juifs quittèrent le pays dans la clandestinité. En 1961, les brutalités policières à l'endroit des Juifs lors de la visite du président égyptien Nasser et le naufrage du bateau *Pisces* au large des côtes méditerranéennes, alors qu'il transportait des immigrants clandestins à destination d'Israël, eurent un grand retentissement dans le monde. Désormais, l'émigration vers Israël devint semi-légale et 83 000 autres Juifs quittèrent le pays entre 1961 et 1965. Une campagne de boycottage des commerces appartenant à des Juifs fut déclenchée après la guerre des Six Jours et 35 000 Juifs émigrèrent. Depuis, la communauté juive n'est plus que l'ombre de ce qu'elle avait été jadis.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des Juifs du Maroc vit aux quatre coins du monde. La majorité d'entre eux réside en Israël et un nombre non négligeable d'entre eux se trouvent en France et au Canada. Cependant, les Juifs marocains ont conservé vivantes les traditions du pays où ils ont vu le jour. Les premières tentatives de rapprochement et les retrouvailles entre Juifs et Musulmans marocains furent empreintes d'émotion, mais les relations entre eux continuent d'osciller selon les aléas du conflit au Proche-Orient. La qualité des rapports humains qui continuent de subsister entre eux en dépit de la séparation, de l'éloignement et des difficultés, est le symbole, envers et contre tous, d'une lueur d'espoir.

Quelques mots encore sur le plan de ce dernier chapitre. Il débute par la présentation de la confrontation des visions politiques différentes qui se confrontent au lendemain de l'indépendance : celle nationaliste, dirigée par Allal Al-Fassi et celle, de gauche, dirigée par Ben Barka. La monarchie navigue entre ces tendances et le système parlementaire connaît bien des difficultés. Une vision de coexistence judéo-arabe semble prendre forme, notamment avec la nomination d'un ministre juif, le Dr Benzaquen. Toutefois, l'alignement du Maroc

sur les positions de la Ligue arabe ne fera qu'accélérer le départ des Juifs - déjà amorcé depuis 1947 - jusqu'à ce que le *Pisces* bateau chargé d'immigrants clandestins en partance pour Israël, sombre au large du détroit de Gibraltar. Depuis cet événement, l'émigration devint semi-légale. Les soubresauts du conflit au Proche-Orient ont également eu un effet sur la condition des Juifs du Maroc qui ont continué d'émigrer. Quelques réflexions sur les possibilités de rapprochement entre Juifs et Musulmans du Maroc constituent la conclusion de cet ouvrage.



Collage de Max Benchetrit